

Evolution à venir pour la gestion des Infections Respiratoires Aiguës en ESMS

Journée des EMH 9 décembre 2022 Lyon Sud

Intitulé de votre direction ou service

La covid est en passe de devenir une « pathologie respiratoire comme les autres » :

Présentation des évolutions envisagées :

Approche syndromique : plus de mesure de gestion spécifique à chaque pathogène mais prise en charge globale des Infections Respiratoires Aiguës (IRA), avec adaptation au germe responsable aussi bien en population générale qu'auprès de populations plus particulières.

Sommaire

Objectifs affichés envisagés

En population Générale et personnes fragiles

En collectivités de personnes à risque de forme grave

Les recommandations actuelles

3

Intitulé de votre direction ou service

Objectif: prévenir et gérer les infections respiratoires aiguës

Des actions sont envisagées en population générale et en collectivité selon plusieurs axes :

- Recommandations générales dès signes d'IRA avec responsabilisation individuelle
- Recommandations spécifiques pour la protection des personnes avec facteurs de risque
- Recommandations pour les collectivités de personnes fragiles

4

Intitulé de votre direction ou service



Pour la population générale /personnes fragiles

- Recommandations saisonnières sur les mesures barrières universelles en population générale : hygiène des mains, aération, port du masque dans les endroits très fréquentés en intérieur....
- Responsabilisation des personnes symptomatiques IRA avec incitation au port du masque, éviter les contacts, avis médical précoce dès apparition des symptômes +/- test diagnostic voire demande d'information de leurs contacts si c'est du covid...
- Recommandations d'hygiène +++ aux personnes contacts: lavage de mains
- Pour les personnes fragiles, en plus des recommandations générales : recommandation de vaccination/port du masque plus systématique/limitation des contacts
- Campagne vaccination grippe +/- covid

5

Intitulé de votre direction ou service



Pour les collectivités de personnes à risque de forme grave

La covid devrait être considérée comme une IRA avec même mesures de gestion en collectivités mais cela implique :

- Une harmonisation des recommandations IRA / Covid
- Une harmonisation de la définition de cas groupés d'IRA (rapprochement des définitions IRA/covid): toujours en cours avec des discussions sur le nombre de cas pour signaler 5 cas en 4 jours, prise en compte ou pas des cas professionnels dans ce décompte... ?
- Une intégration de la covid dans le circuit de signalement des cas groupés d'IRA sur le portail des signalements sur le même formulaire : l'évolution du portail a été travaillée mais non encore effective.

Des évolutions sont aussi **envisagées** sur les collectivités qui seraient concernées par le signalement des IRA : élargissements à d'autres collectivités de personnes âgées : résidences autonomie, résidence séniors et à celles pour personnes handicapées

Recommandations sur les gestes barrières en particulier port du masque en ES ou ESMS en période de circulation virale ou plus largement.

6

Intitulé de votre direction ou service

Les recommandations actuelles pour la covid

Avec la fin de l'état d'urgence en juillet 2022:

Plus de protocole spécifique covid en ESMS

Les recommandations en vigueur sont celles du décret n° 2022-1097 du 30 juillet 2022 :

- Plus de passe sanitaire pour l'accès aux établissements
- Possibilité de rendre obligatoire le port du masque pour les > 6 ans **par les directeurs des établissements**
- L'obligation vaccinale pour les professionnels concernés est toujours en vigueur mais elle ne concerne que la vaccination initiale et le 1^{er} rappel

7

Intitulé de votre direction ou service

Les recommandations actuelles IRA

L'instruction et le guide de 2019 ont toujours cours.

- Question autour de l'Osélmétavir :

La HAS a rendu un rapport ne retenant son indication qu'en préventif **et** lors de pandémie grippale avérée ou potentielle.

Cette recommandation sur la prise en charge /SS passé au JO le 16 décembre 2020.

L'instruction et le guide de 2019 le recommandent pour les épisodes de cas groupés en ESMS
L'ANSM a été questionnée et nous sommes en attente de sa réponse.

Le nouveau guide 2022, en attente, devrait préciser la CAT.

A ce jour, évaluation des situations au cas par cas par le médecin pour le prescrire ou pas en situation de cas groupés en Ehpad.

- Quid du covid : actuellement, recommandations « transitoires » CPIAS.

8

Intitulé de votre direction ou service

La surveillance des épisodes IRA/COVID en ESMS via la déclaration

L'évolution du portail devrait intégrer :

- ✓ une partie sur les prélèvements étiologiques réalisés permettant de spécifier si covid/ grippe/VRS/ autres
- ✓ Le nombre de vaccinations grippe et covid résidents et professionnels
- ✓ Les prophylaxies éventuelles : covid / grippe si toujours en vigueur....

Persistence des 2 volets : déclaration et clôture

9

Intitulé de votre direction ou service

CONCLUSION

Le sars –cov2 est un virus qui va perdurer et s'intégrer à l'écologie des virus respiratoires habituels, et en parallèle l'augmentation de l'immunité de la population (maladie + vaccins) amènent à une modification des mesures de gestion et de surveillance.

Ce sont les évolutions **envisagées sans** confirmation à ce jour.

Reste à voir les détails de mise en œuvre qui seront retenus.

10

Intitulé de votre direction ou service



Merci pour votre attention

Intitulé de votre direction ou service